

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

**Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la
Communauté économique d'Afrique centrale**

Atelier régional
Brazzaville, République du Congo
28 au 30 septembre 2016

Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises Minières au Congo

par

Florent Lager, Administrateur général adjoint de MPD Convo,
Vice-Président de la Fédération des Mines Solides du Congo

Atelier Régional CNUCED: Renforcer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la CEAC



Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises Minières au Congo

Florent Lager
Administrateur Général Adjoint MPD Convo
Vice-President Fédération des Mines Solides du Congo

BRAZZAVILLE,
30 SEPTEMBRE 2016

La notion de Responsabilité Sociale et Environnementale



- La RSE se définit d'abord par rapport à la **notion de responsabilité**
- Elle consiste en un « **devoir de rendre compte de ses actes** » (enjeu du reporting, des audits, etc.) et « **d'en assumer les conséquences** » (enjeu des actions en réparation et en prévention).
- Cette définition n'est cependant opératoire qu'après avoir précisé :
 - par rapport à quels acteurs sociaux ce devoir existe et
 - quelle est la nature des actes et des conséquences que l'entreprise doit assumer.
- La RSE couvre **les matières sociales et environnementales**.
- La RSE a un **caractère « volontaire »** revendiqué pour les démarches RSE ne se comprend que par opposition à des exigences réglementaires : en pratique, c'est aussi souvent sous la contrainte économique (de ses clients ou de ses donneurs d'ordres, par exemple) qu'une entreprise investit pour améliorer sa RSE.
- Le contenu de la RSE se définit souvent en rapport avec **la notion de développement durable** au niveau des entreprises.
- Toutefois le lien entre cet objectif macrosocial et la satisfaction des parties prenantes de l'entreprise est complexe car le **développement durable ne dépend pas exclusivement des entreprises mais de l'ensemble des agents économiques**.

Les prérequis pour la mise en œuvre de la Responsabilité Sociale et Environnementale



- La mise en œuvre d'une politique RSE consiste à produire un progrès continu dans les domaines du social, de l'environnemental et de l'économique.
- Un aspect important de la RSE est la manière dont les entreprises interagissent avec leurs parties prenantes internes et externes (employés, clients, voisins, ONG, autorités publiques, etc.).
- Elle couvre, par exemple, la qualité globale des filières d'approvisionnement, de la sous-traitance, le bien-être des salariés, leur santé, l'empreinte écologique de l'entreprise, etc.
- Cette mise en œuvre demande donc, outre une bonne perception de l'environnement de l'entreprise et des pays dans lesquels elle opère :
 - des compétences en conduite du changement pour intégrer l'intérêt des parties prenantes,
 - une connaissance des enjeux planétaires et de leurs déclinaisons politiques et réglementaires,
 - une connaissance des solutions juridiques, techniques et managériales qui contribuent à l'amélioration des processus sanitaires, environnementaux et sociaux dans les organisations.

La mise en œuvre de la RSE



- La RSE se traduit de différentes manières :
 - La définition d'une éthique, formalisée dans une charte,
 - La mise en relation avec les parties prenantes de l'entreprise (clients, fournisseurs, employés, associations locales, collectivités territoriales, société civile représentée par les ONG),
 - La mise en place de programmes de gestion des risques,
 - Une surveillance des principes de sécurité,
 - Une veille, notamment environnementale, sociale, sociétale et juridique,
 - La mise en œuvre de projets de gestion des connaissances en support à l'innovation qui impliquent également plusieurs types d'agents économiques : les acteurs publics de l'enseignement et de la recherche
 - Des programmes d'assurance qualité, avec la mise en œuvre de nouvelles normes,
 - Une communication interne et externe, avec notamment des bilans sociaux et environnementaux;
 - etc.
- L'approche RSE peut permettre de mettre en œuvre de nouvelles régulations et une meilleure gouvernance d'entreprise.
- **Chaque entreprise adapte une démarche de RSE à son rythme, selon sa culture, son secteur d'activités et en fonction de ses finances.**

Spécificités des projets extractifs (mines, pétrole et gaz)



Les projets extractifs sont caractérisés par :

- le montant des investissements (quelques dizaines de millions à plusieurs milliards de Dollars US).
- un grand aléa dans la phase de recherche puisqu'en moyenne un projet au stade de la prospection sur trois cents atteint le stade du développement.
- une durée de réalisation extrêmement longue (10 à 15 ans entre exploration et production)
- les principaux revenus fiscaux sont souvent générés très tard dans le cycle du projet minier ou pétrolier : taxes souvent payées que lorsque l'opérateur est entré en production, généralement après des années d'exploration puis de développement, et l'impôt sur les sociétés lorsqu'il a atteint le point de rentabilité.

De fortes attentes en matière de RSE dans le secteur extractif



Perception des projets extractifs par l'opinion publique

- Le paiement différé des taxes et les exonérations peut faire douter du contrat extractif et fait craindre que l'Etat n'ait « bradé le patrimoine géologique national ».
- La « malédiction des ressources » paradoxe selon lequel l'exploitation des ressources minérales semble créer plus de pauvreté que de richesses, plus de conflits que de prospérité.
 - le « *syndrome hollandais* » (« *dutch disease* ») : les pays riches en matières premières se spécialisent dans l'exploitation de ces ressources, au détriment de leur secteur manufacturier.
 - hausse des salaires et accaparement des investissements au détriment des autres secteurs
 - exposition accrue du pays aux risques de change et volatilité des prix des matières premières
- Le caractère non renouvelable des ressources minérales et la nature « destructrice » de l'activité extractive suscitent par ailleurs une défiance compréhensible à l'égard de la contribution du secteur à un développement véritablement durable.
- Les « externalités » positives ou négatives selon que sa conséquence sur le bien-être des populations est favorable ou défavorable.
 - Une externalité désigne le fait que l'activité extractive affecte un tiers sans que les tiers reçoivent ou payent une compensation pour cet effet.

La création de la Fédération des Mines Solides du Congo un outil pour la RSE dans le secteur minier



- La Fédération des Mines Solides est affiliée à UNICONGO
- Elle a été créée le 22 mars 2011 suite au fort développement du secteur minier de ces dernières années.
- Constituée à ce jour de 8 sociétés minières (Congo Iron SA, MPD, Soremi, MPC, Congo Mining, Exxaro, Sintoukola Potash, Cominco)
- Son bureau est constitué:
 - Président, Aimé Emmanuel Yoka, Congo Iron SA
 - Vice Président, Florent Lager, MPD Congo
 - Secrétaire Général, Jérôme Delon, Soremi
- Sa mission est de contribuer au développement d'un secteur minier sain, transparent et compétitif au Congo-Brazzaville
- La charte éthique de la FedMines que chacun des membres s'engagent à respecter contient plusieurs dispositions en matière de RSE.

La démarche de RSE des sociétés minières au Congo (1/2)



1) En matière de transparence

- Respect de la législation nationale et internationale (FCPA/UK-Bribery Act, etc.)
- Adhésion volontaire des membres de la FedMines à l'ITIE

2) En matière environnementale

- Respect de la réglementation congolaise et notamment réalisation des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale pour la phase d'exploration et d'exploitation (obligatoire au Congo : Décret n°2009-415 du 20 novembre 2009 pour la phase d'exploration et d'exploitation)
- Au-delà du respect des législations nationales la plupart des entreprises internationales se s'engagent volontairement à respecter les directives et bonnes pratiques promulguées par les institutions internationales et notamment:
 - les Standards de performance et la politique de développement social et économique durable promus par la SFI
 - les principes de l'Équateur notamment pour le financement de projets
- De nombreuses normes internationales servent de référence aux opérateurs miniers tels que
 - la Charte mondiale des Nations Unies,
 - les recommandations de l'International Council on Mining and Metals (ICMM),
 - les lignes directrices de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) à destination des entreprises multinationales,
 - le Guide de bonne pratique (GBP) en matière minière et de biodiversité,
 - le Business and Biodiversity Offset Programme (BBOP), etc.

La démarche de RSE des sociétés minières au Congo (2/2)



3) En matière sociale

- Respect de la législation nationale du travail
- Mise en place de procédures Hygiène Santé Sécurité et environnement
- Respect des droits des communautés établies autour des sites miniers en application de la législation nationale et notamment de la loi n° 5 - 2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones.
- De nombreuses normes internationales servent de référence aux opérateurs miniers tels que
 - la Déclaration des Nations Unies 61/295 sur les droits des peuples autochtones de 2008
 - rapport de John Ruggie du 21 mars 2011 qui présente les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
 - Recommandation de l'ICMM sur les droits de l'homme dans l'industrie des mines et des métaux
 - Le concept de diligence raisonnable et de consentement préalable
- Conciliation entre les normes nationales et internationales en matière foncière (mise en place de commission foncières) et dans le cas de superposition de permis
- **Programme d'action communautaires (écoles, centre de santé, appui au développement agricole), partenariat avec des ONG nationales et internationales**

La RSE intervient à chaque étape d'un projet minier



- **Phase 1 : Exploration** : phase des études d'ingénierie (de préfaisabilité et faisabilité), programme d'exploration et définition de la ressource minérale, réalisation des forages, études sur les infrastructures de transport, études économiques, études d'impacts Environnementale et sociale
- **Phase 2: Préparation de la construction**: plan d'action, DUP, obtention des différents permis, négociation et signature de la convention d'exploitation, etc.
- **Phase 3 : Mobilisation des équipements et construction** des infrastructures énergétiques, minières, de transport et d'évacuation pour extraire le minerai et produire (3 à 5 ans en fonction des projets)
- **Phase 4: Exploitation du gisement et production** (supérieur à 30 ans pour la plupart des projets)
- **Phase 5 : Démobilisation et démantèlement des équipements**
- **Phase 6 : Fermeture du site et réhabilitation**

La Réalisation des études d'impact environnemental et social



- Exigée par la législation congolaise (Décret n°2009-415 du 20 novembre 2009)
- L'EIES est appuyée par des enquêtes et consultations auprès des populations
- Certificat de conformité environnementale et sociale nécessaire pour démarrer la construction des infrastructures et la production

Objectifs de l'EIES:

1) Évaluer les impacts positifs et négatifs du projet extractif

- A) Exemples d'impact positifs** : création d'emplois, revenus pour les employés et populations locales et autochtones, lutte contre la pauvreté, débouchés pour les produits agricoles, amélioration de la salubrité, désenclavement de certaines zones, amélioration des conditions de vie, brassage des populations et contribution à l'unité nationale, etc.
- B) Exemples d'impact négatifs** : risque de pollution des sols, des eaux souterraines, des eaux de ruissellement et de l'air, fragmentation d'habitat, accès aux terres, risque accidents avec l'augmentation de la circulation sur les routes (circulation des véhicules), risques de contamination par les IST et/ou le VIH/SIDA dans les villages riverains à cause de l'arrivée des travailleurs du Projets, des prostituées, risque de profanation des sites sacrés lors des travaux d'exploration ou de construction.

La Réalisation des études d'impact environnemental et social



2) Définir des mesures d'atténuation ou de bonification

- Exemples de mesures d'atténuation et bonification :
 - Evaluations environnementales préliminaires, système de collecte des eaux usées, collecte de déchets dangereux et traitement par sociétés spécialisées, plan de gestion environnemental mis en place et suivi, programme d'engagement avec les parties prenantes, bonne maintenance des équipements, appui à la création de parcs nationaux, respect des règles de conduite, dispositifs mis en place pour le suivi des chauffeurs , contrôles radars, politique de sensibilisation et information des employés et des populations locales, recensement des sites sacrés, implications des populations pour la vérification, contournement éventuel des sites, etc.

3) Proposer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale

4) Proposer des mesures d'accompagnement

EXEMPLES DE RSE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE EN PHASE D'EXPLORATION



Outre la réalisation des EIES la société MPD Congo en phase d'exploration :

- A réhabilité systématiquement les plates-formes de forage
- Réalisation du Projet INGA et pépinière pour le développement d'espèces permettant d'enrichir naturellement les sols
- Accord avec les entreprises forestières pour les plans de coupe, et paiement des taxes de déboisement
- Lutte contre le braconnage (formation et partenariat avec des ONG)
- Participe à la promotion des initiatives de développement venant des populations riveraines (appui à la création de champs d'ananas ou d'arachides)
- Appui à la création du futur parc Ogooué-Lékéti

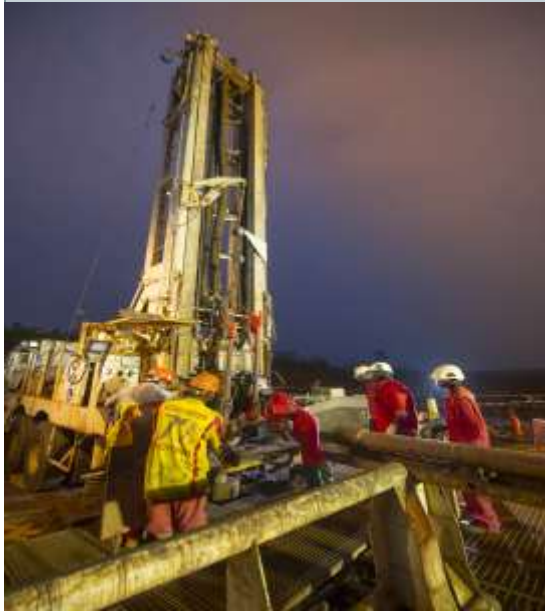
EXEMPLES DE RSE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT LOCAL EN PHASE D'EXPLORATION



Accompagnement du développement local par MPD Congo en phase d'exploration :

- Réhabilitation des écoles et contribution au paiement des auxiliaires enseignants de la zone du projet et distribution de fournitures scolaires aux élèves
- Dotation en matériel et équipement du Centre de Santé Intégré de Lefoutou
- Cours alphabétisation pour les employés adultes
- Réhabilitation des routes et maintien des accès
- Mise en place d'un programme de lutte contre le VIH-SIDA avec l'organisation des ateliers de sensibilisation et formation par les ALC dans les villages riverains, en collaboration avec l'UDLS
- Lutte contre le paludisme (distribution de moustiquaires imprégnées)
- Les bons gestes de prévention et traitement
- Mise en place de procédure HSE et équipement de tous les employés en EPI

Illustrations de la RSE pour la phase d'exploration





Merci de votre attention